



BUREAU  
VERITAS

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly-sur-Seine, France – 14 mars 2022

## **Information relative au nombre d'actions et de droits de vote prévue par l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers**

<i>Date de l'arrêté</i>	<i>Nombre d'actions en circulation<sup>(1)</sup></i>	<i>Nombre total de droits de vote</i>
28/02/22	453 366 591	Nombre de droits de vote théoriques : 623 035 189 Nombre de droits de vote exerçables : 622 192 202

*(1) y compris les actions nouvelles créées en Euroclear du fait des levées d'options de souscription d'actions intervenues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.*